



FO demande de nouvelles mesures aux
Chantiers de l'Atlantique

Aujourd'hui, mardi 17 mars 2020, la Direction des Chantiers de l'Atlantique a convoqué un bureau du Comité Social Economique extraordinaire.

Au cours de celui de nouvelles consignes et mesures ont été annoncées :

- Fermeture des ateliers dès 12h ce jour pour les ouvriers
- Mise en place du télétravail pour les salariés qui en ont la possibilité
- Possibilité pour les techniciens de quitter l'entreprise afin de rentrer chez eux
- Les navires restent ouverts tant que la sécurité le permet
- Les sous-traitants décident des mesures à prendre pour leurs salariés

Pour les salariés des Chantiers de l'Atlantique la journée d'aujourd'hui sera payée. Pour les jours suivants, la Direction utilisera ses jours d'aménagement et de réduction du temps de travail (ARTT).

Une nouvelle réunion aura lieu vendredi pour convenir des modalités pour la semaine prochaine.

Même si FO se félicite de ces nouvelles mesures, elles ne nous paraissent pas suffisantes et satisfaisantes.

Pour notre section seule la fermeture totale du site est la mesure pour protéger la santé des travailleurs qu'ils soient directs ou indirects.

Nous demandons au gouvernement, qui est notre actionnaire majoritaire à 83%, de prendre la seule mesure qui s'impose : la fermeture du site.

Nous demandons que soit mis en place le chômage partiel, au titre des situations exceptionnelles, afin que les salariés ne soient pas dans l'obligation de prendre sur leurs congés comme notre Direction le suggère pour la semaine prochaine. Le confinement n'est pas une période propice à la détente et ne remplace pas les congés. Bon nombre de salariés ont déjà fait des réservations pour leurs congés d'été.

Nous demandons que ce chômage partiel soit indemnisé à 100%.

Force Ouvrière maintient sa demande de fermeture totale de l'entreprise pour assurer la protection de l'ensemble des salariés comme cela est le cas dans d'autres entreprises (telles que Michelin, PAS ...).

Saint-Nazaire, le 16 mars 2020

Section syndicale FO – Chantiers de l'Atlantique
Avenue Bourdelle - BP 90180 - 44613 Saint-Nazaire Cedex
Téléphone : 02-51-10-91-07 Portable : 06-83-06-80-82